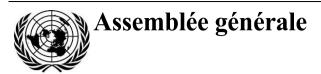
Nations Unies A/AC.105/C.1/L.411



Distr. limitée 31 janvier 2024 Français

Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Sous-Comité scientifique et technique Soixante et unième session Vienne, 29 janvier-9 février 2024

# Projet de rapport

## I. Introduction

- 1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa soixante et unième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 29 janvier au 9 février 2024, sous la présidence de Ulpia-Elena Botezatu (Roumanie).
- 2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

#### A. Participation

- 3. Ont participé à la session les représentantes et représentants des [...] États membres du Comité suivants : Algérie, Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République de Corée, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Ukraine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).
- 4. À ses 995° et 998° séances, les 29 et 30 janvier, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs et observatrices de la Croatie, du Honduras, du Népal et de la Serbie à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces pays.





- 5. À sa 995° séance, le Sous-Comité a examiné la demande de participation du Myanmar à la session. Le Sous-Comité, rappelant la pratique suivie par d'autres organes des Nations Unies dans des situations similaires où des pouvoirs concurrents avaient été présentés, est convenu de reporter la décision concernant les pouvoirs du Myanmar, dans l'attente des instructions de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale.
- 6. À sa 996° séance, le 29 janvier, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de la Ligue des États arabes à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de cette organisation.
- 7. À sa 995<sup>e</sup> séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Ordre souverain de Malte à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de cette organisation.
- 8. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont assisté à la session en tant qu'observateurs.
- 9. L'Union européenne, en qualité d'observatrice permanente auprès du Comité, était représentée à la session, comme le prévoient les résolutions 65/276 et 73/91 de l'Assemblée générale.
- 10. Ont assisté à la session des observateurs et observatrices des organisations intergouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Agence spatiale européenne (ESA), Centre régional de télédétection des États de l'Afrique du Nord (CRTEAN), Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique (APSCO), Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour les recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (ESO), Organisation internationale de télécommunications spatiales (Interspoutnik) et Square Kilometre Array Observatory (SKAO).
- 11. Ont assisté à la session des membres du Réseau international d'alerte aux astéroïdes (IAWN) et du Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales (SMPAG), invités en qualité d'observateurs, comme le Sous-Comité en était convenu à sa cinquante-troisième session (A/AC.105/1109, par. 182), ainsi que du Réseau sur l'espace et la santé mondiale, invité en qualité d'observateur, comme le Sous-Comité en était convenu à sa soixantième session (A/AC.105/1279, par. 238).
- 12. Ont assisté à la session des membres des organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité : Académie internationale d'astronautique (AIA), Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS), CANEUS International, Comité de la recherche spatiale (COSPAR), Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (SCOSTEP), Consortium universitaire d'ingénierie spatiale (UNISEC-Global), Fédération internationale d'astronautique (FIA), For All Moonkind, Institut européen de politique spatiale (ESPI), International Peace Alliance (Space) (IPA), Moon Village Association (MVA), National Space Society (NSS), Organisation internationale de normalisation (ISO), Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, Secure World Foundation (SWF), Société astronomique européenne (EAS), Space Generation Advisory Council, Union astronomique internationale (UAI) et World Space Week Association (WSWA).

**2/4** V.24-01686

- 13. À sa 995° séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, l'observatrice de l'Association mondiale des opérateurs de satellites et l'observateur de la Space Data Association (SDA) à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces organisations.
- 14. La liste des représentantes et représentants des États, des entités des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/2024/INF/53.

### B. Adoption de l'ordre du jour

- 15. À sa 995e séance, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant :
  - 1. Adoption de l'ordre du jour.
  - 2. Élection à la présidence.
  - 3. Déclaration de la présidence.
  - 4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
  - 5. L'espace au service du développement durable : les techniques spatiales et leurs applications, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
  - 6. Débris spatiaux.
  - 7. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes.
  - 8. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
  - 9. Météorologie de l'espace.
  - 10. Objets géocroiseurs.
  - 11. Viabilité à long terme des activités spatiales.
  - 12. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.
  - 13. L'espace et la santé mondiale.
  - 14. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
  - 15. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
  - 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique.
  - 17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

# C. Élection à la présidence

16. À sa 995° séance, le Sous-Comité a pris note de la candidature des États d'Europe orientale (A/AC.105/C.1/2024/CRP.8) et a élu Ulpia-Elena Botezatu (Roumanie) à la présidence, conformément à la résolution 78/72 de l'Assemblée générale.

V.24-01686 3/4

### D. Débat général

[à insérer]

# E. Rapports nationaux

17. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (voir A/AC.105/1308, A/AC.105/1308/Add.1, A/AC.105/1308/Add.2 et A/AC.105/1308/Add.3) et des documents de séance (A/AC.105/C.1/2024/CRP.3 et A/AC.105/C.1/2024/CRP.17) qu'il a examinés au titre du point 4 de l'ordre du jour, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales ». Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

# F. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

18. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité a adopté, à sa [...] séance, le [...], son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient les vues et les recommandations énoncées dans les paragraphes qui suivent.

**4/4** V.24-01686